

CORONAVIRUS COVID-19

CONFINEMENT RENFORCÉ

INFORMATION DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous traversons une période de crise sanitaire inédite, le Président de la République l'a dit : « nous sommes en guerre ». Je comprends vos inquiétudes et sachez que je les partage.

Plus que jamais nous devons rester unis pour faire face et protéger nos proches et nos voisins. Nous avons immédiatement engagé des actions suite à l'annonce des mesures renforcées pour maîtriser l'épidémie de Coronavirus Covid-19.

Ces mesures visent à soutenir les Bacots et assurer leur sécurité, **c'est notre priorité.**



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

 **Lavez-vous très régulièrement les mains**

 **Toussez ou éternuez dans votre coude**

 **Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le**

 **SI VOUS ÊTES MALADE**
Portez un masque chirurgical jetable

 Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

- La mairie n'assure plus d'accueil physique, sauf pour les démarches indispensables concernant l'état civil (naissances, décès).

Une permanence téléphonique accueil, état civil

est assurée les lundi, mercredi et vendredi
de 9 h à 12 h au **01 60 59 18 00**
ou **06 31 90 50 70 (urgences)**

- La mairie assure des prises de contact téléphonique régulières avec les **seniors** et le portage des repas est maintenu. Une chaîne de solidarité se met en place.

Une permanence téléphonique action sociale, seniors
est assurée au **06 31 90 50 70**

- Un **service de garde d'urgence en partenariat avec les écoles et l'accueil de loisirs** est mis en place pour les parents assurant les missions prioritaires de gestion de cette crise sanitaire et qui ne disposent d'aucun autre mode de garde (service minimum d'accueil dans la limite des autorisations : 10 enfants maximum).

- Les dispositions nationales prévues pour les personnes qui doivent garder leurs enfants à domicile sont disponibles sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13890>

Un accueil téléphonique enfance

est organisé au **01 60 59 18 06**
aux horaires habituels du service

- La police municipale poursuit ses activités mais l'accueil est fermé au public.

Un accueil téléphonique police municipale
est organisé au **01 60 59 18 17**

- N'oubliez pas de remplir une **attestation de déplacement** dérogatoire pour vos sorties strictement nécessaires (ci-jointe et disponible en mairie), téléchargeable sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55781>

Ne pas le faire vous exposerait à une amende de 135 €.

- **Le marché** ainsi que **certains commerces** restent ouverts avec des horaires aménagés (nous vous invitons à les contacter avant tout déplacement).

Nous vous appelons à la plus grande vigilance et au respect des commerçants : faire ses courses de manière raisonnée, de préférence dans le magasin le plus proche de chez soi et en **veillant à respecter les gestes barrière et une distance d'un mètre entre deux personnes.**

- La collecte des déchets est maintenue, infos disponibles sur www.smictom-fontainebleau.fr

Plus que jamais, dans cette période difficile, faisons preuve de vigilance et de responsabilité, mais aussi de sérénité et de confiance. Respectons les consignes du gouvernement et inventons ensemble des façons nouvelles de faire rayonner la solidarité, dans nos cercles familiaux et amicaux, au sein de notre commune et dans notre pays !

Bien à vous tous,
David Dintilhac
Maire de Bois-le-Roi

